

Réf: Dossier 321464

Avis de constitution

SOCIETE « 1ER CHOIX »

Siège ABIDJAN MARCORY REMBLAIS, Lot 2, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 1ER CHOIX »

Objet : COIFFURE, RESTAURATION, HOTEL, MAQUIS, DEPOT DE BOISSON, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY REMBLAIS, Lot 2, Ilot 34

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE KLA BENEDICTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06213 du 21/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37456/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

